



Projet pilote de collecte des matières organiques dans les industries, commerces et institutions (ICI)

Contexte

Ce projet pilote s'inscrit dans le cadre du prochain Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) 2023-2029 de la Ville de Sherbrooke, qui vise à réduire la quantité de matières enfouies tous secteurs confondus (résidentiel, ICI et de la construction, rénovation et démolition). De plus, le gouvernement du Québec a annoncé l'an dernier d'ambitieux objectifs avec son Plan d'action 2019-2024

et sa Stratégie de valorisation de la matière organique :

60 %

de l'ensemble des matières organiques soit valorisé d'ici 2024.

100 %

des ICI aient un système de gestion de leurs matières organiques d'ici 2025.

Enjeux

À Sherbrooke

Environ **8 000 tonnes** de matières organiques en provenance des ICI sont enfouies par année.

Moins de 30 % des ICI sont présentement desservis par un service de collecte des matières organiques.

Au Québec

Dans la catégorie matières résiduelles, les matières organiques en décomposition dans les lieux d'enfouissement sont la principale source de gaz à effet de serre.

Objectifs

- Offrir un service de collecte aux ICI.
- Faciliter l'adoption de nouvelles de pratiques dans les ICI participants.
- Compiler des données pour ensuite implanter cette collecte de façon harmonieuse dans tous les ICI sherbrookoïses.
- Augmenter la durée de vie du lieu d'enfouissement.



Accompagnement

Le Conseil régional de l'environnement de l'Estrie (CRE Estrie) accompagnera les ICI participants dans toutes les étapes de mise en place de la collecte des matières organiques.

Secteurs géographiques visés

Les secteurs desservis par le projet pilote sont :

- le centre-ville
- les axes King Est et King Ouest jusqu'à la rue du Haut-Bois
- les boulevards Industriel et de Portland

Toute demande en dehors de ces secteurs sera tout de même analysée.

Engagement des ICI participants

- Participer à une rencontre d'information avec conférence sur la réduction à la source.
- Recevoir la visite et les conseils d'une personne spécialiste du CRE Estrie*.
- Fournir les renseignements relatifs à vos contrats de collecte.
- Mettre en place au moins une action visant à réduire la quantité de matières organiques ou démontrer l'avoir déjà fait.
- Payer le coût des services (collecte et traitement) déterminé par la Ville.
- Répondre à un sondage sur les pratiques de gestion des matières résiduelles.

* Diagnostic de la gestion des matières résiduelles de votre ICI, fonctionnement du tri à l'intérieur et à l'extérieur de vos bâtiments.

Logistique	VOLET 1 BACS (360 l)	VOLET 2 CONTENEURS (3 m ³)
Période du projet	Fin novembre 2021 à décembre 2022	
Nombre d'ICI participants	Environ 150 ICI, dont 50 écoles	Environ 20 ICI et 10 multilogements
Volume	Entre 1 et 5 bacs toutes les deux semaines	Entre 1,80 m ³ et 2,30 m ³ par semaine
Fréquence de collectes	Hiver : toutes les deux semaines (du 29 novembre au 18 avril)	Chaque semaine
	Été : chaque semaine (du 2 mai au 28 novembre)	
Tarifs* pour les frais de levée, de transport et de traitement	À confirmer	
Bacs et conteneurs	Prêtés par la Ville	

* Gratuit pour les écoles publiques.

Échéancier

VOLET 1	VOLET 2
<p>Été 2021 à mars 2022</p> <ul style="list-style-type: none"> • Recrutement de 100 ICI éligibles pour la collecte par bacs de 360 litres. • Réalisation d'une rencontre d'information, incluant une conférence sur le gaspillage des ressources et diverses astuces pour les ICI participants. • Accompagnement des ICI par le CRE Estrie pour la préparation et la logistique. • Suivi de la mise en œuvre du projet et évaluation de l'adhésion et de la performance des ICI à la mi-parcours. 	<p>Hiver 2022 à décembre 2022</p> <ul style="list-style-type: none"> • Adhésion de nouveaux ICI. • Déploiement de la collecte avec conteneurs 3 m³. • Évaluation du projet pilote.

Renseignements : Samuel Lapointe, CRE Estrie
819 821-4357, poste 103
s.lapointe@environnementestrie.ca